



## BARÈME D'HONORAIRES

### Transaction

#### **PRIX DU BIEN INFÉRIEUR À 100 000€**

Honoraires d'un montant forfaitaire de 8 000€ TTC

#### **PRIX DU BIEN ENTRE 101 000€ ET 200 000€**

Honoraires d'un montant forfaitaire de 10 000€ TTC

#### **PRIX DU BIEN SUPÉRIEUR ENTRE 201 000€ ET 1 000 000€**

Honoraires d'un montant forfaitaire de 5 % TTC

#### **PRIX DU BIEN SUPÉRIEUR À 1 000 000€**

Honoraires d'un montant forfaitaire de 4 % TTC

#### **PRIX POUR UN PARKING / BOX**

Honoraires d'un montant forfaitaire de 5 000€ TTC

### Gestion

#### **Habitation / Local commercial / Bureau**

Par lot : 7,20 % TTC soit 6 % HT

#### **Parking / Box**

Par lot : 10 % TTC soit 8,33 % HT

### Location

- Visite, constitution du dossier, rédaction du bail

**Zone très tendue** : 12€ TTC par m<sup>2</sup>

**Zone tendue** : 10€ TTC par m<sup>2</sup>

**Zone non tendue** : 8€ TTC par m<sup>2</sup>

- État des lieux : 3€ par m<sup>2</sup>



Ce barème d'honoraires est applicable pour tout mandat de vente signé à partir du 1er juillet 2023.  
Le montant de nos honoraires ci-dessus sont indiqués en TTC, incluant le taux de TVA en vigueur (20%).

Le redevable des honoraires est l'acquéreur, sauf disposition contraire du mandat de vente.

Le terme "prix du bien" indiqué ci-dessus, s'entend net vendeur (hors honoraires d'agence).

Nos honoraires sont calculés en fonction du prix net vendeur et appliqués en sus de celui-ci.

Nos honoraires sont dus le jour où la vente est conclue et constatée dans un acte écrit contenant l'engagement des parties.